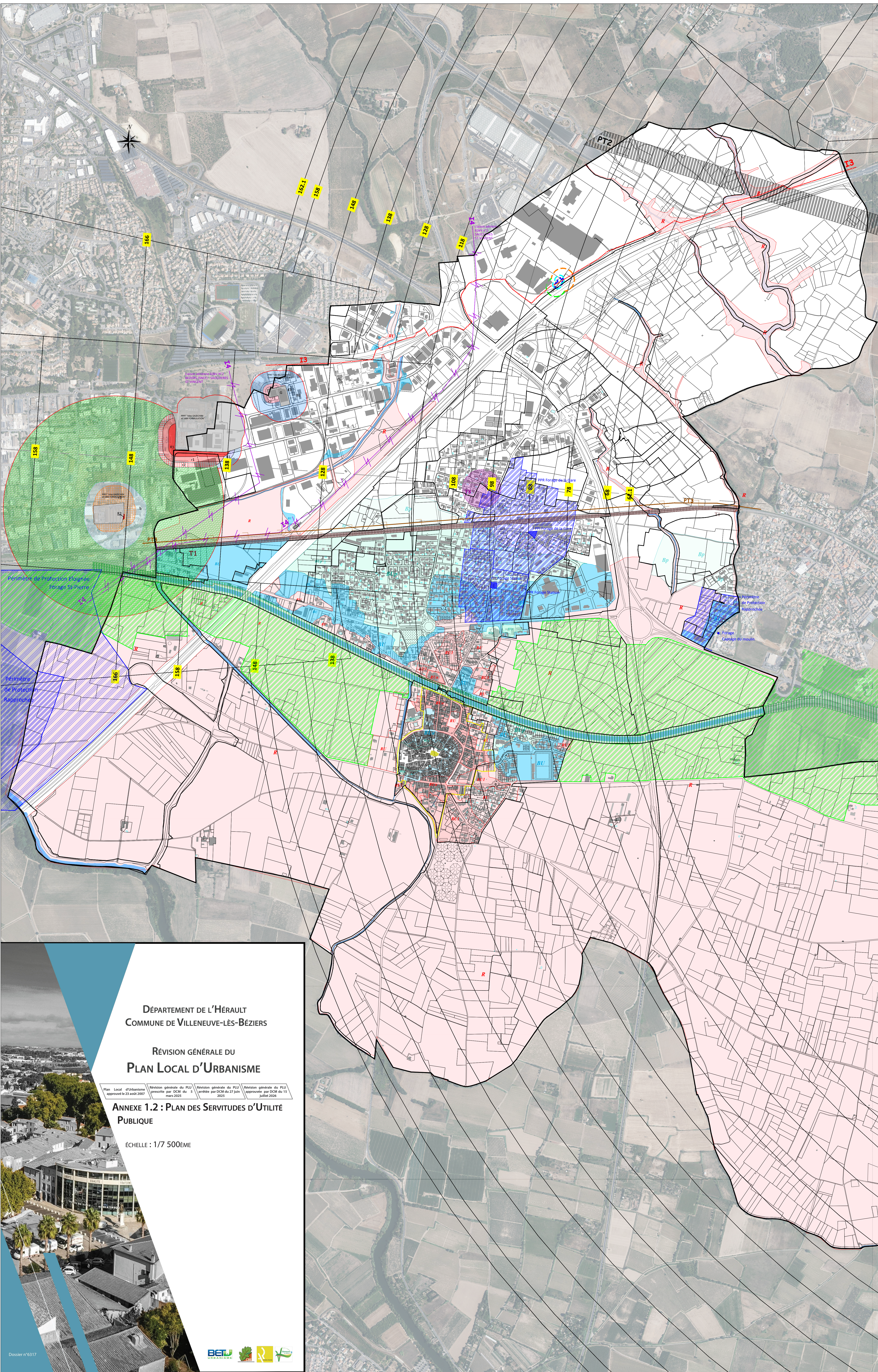




	AC 1	Protection au titre des abords de monuments historiques Eglise Saint-Etienne inscrite (arrêté du 11 octobre 1930) : - périmètre délimité des abords
	AC 2	Site classé du Canal du Midi Site classé des paysages du Canal du Midi (décret du 25 septembre 2017)
	AS1	Servitude instaurant des périmètres de protection des eaux potables
	I 4	Servitude relative aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
	PT 2	Servitude relative aux transmissions radioélectriques
	PT 3	Servitude relative aux communications téléphoniques et télégraphiques
	T 1	Servitude relative à la SNCF
	T 5	Servitude aéronautique de dégagement de l'aérodrome de Béziers-Vias (Arrêté du 4 mars 2016)
	T 8	Servitude radioélectrique de protection contre les obstacles
I3 - Servitudes à proximité du poste de distribution publique de gaz de la Commune de Villeneuve-lès-Béziers instaurées par arrêté Préfectoral n° DREAL LRMP-DRI-2016-004		
	Canalisations	Périmètres à l'intérieur desquels les dispositions en matière de maîtrise de l'urbanisation s'appliquent :
	SUP1	Zone de premiers effets létaux pour la canalisation enterrée DN200 de 60 m
	SUP2	Zone de premiers effets létaux pour la canalisation enterrée DN150 de 50m
	SUP2	Zone de premiers effets létaux pour l'emprise de regroupement d'installations annexes simples de 20m
	SUP2	Zone de premiers effets létaux pour la canalisation enterrée DN200 de 5m, pour la canalisation enterrée DN150 de 5m et pour l'emprise de regroupement d'installations annexes simples de 6m
PM1 - Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation du bassin versant de l'Orb approuvé le 08 novembre 2007		
	Zone rouge naturelle "R"	Zone rouge naturelle "R"
	Zone rouge urbanisée "RU1"	Zone rouge urbanisée "RU1"
	Zone rouge urbanisée (habitat ancien) "RUa"	Zone rouge urbanisée (habitat ancien) "RUa"
	Zone rouge urbanisée "RU"	Zone rouge urbanisée "RU"
	Zone bleue urbanisée (habitat ancien) "BUa"	Zone bleue urbanisée (habitat ancien) "BUa"
	Zone bleue urbanisée "BU"	Zone bleue urbanisée "BU"
	Zone bleue urbanisée pluvial "BUp"	Zone bleue urbanisée pluvial "BUp"
	Zone bleue pluvial "Bp"	Zone bleue pluvial "Bp"
PM3 - Plan de Prévention des Risques technologiques "site des Entrepôts Consorts Minguez (ECM)" approuvé par arrêté préfectoral du 6 mars 2013		
	Périmètre d'exposition aux risques	Périmètre d'exposition aux risques
	Zone d'interdiction r	Zone d'interdiction r
	Zone d'autorisation sous conditions B	Zone d'autorisation sous conditions B
	Zone grisée - Limite foncière de l'entreprise source	Zone grisée - Limite foncière de l'entreprise source
PM3 - Plan de Prévention des Risques technologiques "sites GAZECHIM et SBM FORMULATION" approuvé par arrêté préfectoral du 3 août 2015		
	Périmètre d'exposition aux risques	Périmètre d'exposition aux risques
	Zone d'interdiction stricte R1	Zone d'interdiction stricte R1
	Zone d'interdiction stricte R2	Zone d'interdiction stricte R2
	Zone d'interdiction r1	Zone d'interdiction r1
	Zone d'interdiction r2	Zone d'interdiction r2
	Zone d'interdiction r3	Zone d'interdiction r3
	Zone d'autorisation sous conditions B1	Zone d'autorisation sous conditions B1
	Zone d'autorisation sous conditions B2	Zone d'autorisation sous conditions B2
	Zone d'autorisation sous conditions b	Zone d'autorisation sous conditions b
	Zone grisée - entreprise à l'origine du risque	Zone grisée - entreprise à l'origine du risque
	Zone uniquement concernée par des recommandations	Zone uniquement concernée par des recommandations
	Parcelle SBM située à l'extérieur du périmètre d'exposition aux risques	Parcelle SBM située à l'extérieur du périmètre d'exposition aux risques

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

COMMUNE DE VILLENEUVE-LÈS-BÉZIERS

RÉVISION GÉNÉRALE DU

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan Local d'Urbanisme approuvé le 23 août 2007

Révision générale du PLU (article 17 de la loi n° 2000-1205 du 6 août 2000) approuvée par le Conseil Municipal le 3 mars 2022

Révision générale du PLU (article 17 de la loi n° 2000-1205 du 6 août 2000) approuvée par le Conseil Municipal le 27 juin 2022

Révision générale du PLU (article 17 de la loi n° 2000-1205 du 6 août 2000) approuvée par le Conseil Municipal le 15 juillet 2022

ANNEXE 1.2 : PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

ÉCHELLE : 1/7 500ème

Dossier n°517

BEU

HERAULT